

Evaluation d'Impacts sur la Santé (EIS) du projet de revitalisation du centre-bourg Oloron-Sainte-Marie

Phase cadrage (phase 2 de l'EIS)

Compte-rendu du comité de pilotage n°1
Mercredi 16 mars 2022 (14h-15h30)

Participant.e.s :

Pour la Mairie d'Oloron-Sainte-Marie :

- **BISTUE Marie-Lyse** (Adjointe en charge de la démocratie participative et Vice-présidente de la CCHB en charge de la petite enfance, de l'éducation, du temps périscolaire et extrascolaire et de la restauration scolaire)
- **CHARON Anna** (Stagiaire Petites Villes de Demain)
- **CRAMPE Natacha** (Cheffe de projet Petites Villes de Demain)
- **LEFEVRE Charlotte** (Chargée de mission Transition énergétique)
- **PARIS Laurent** (Directeur Général des Services)
- **ROSSI Brigitte** (Adjointe à l'urbanisme et à l'aménagement durable et Vice-Présidente à l'Aménagement de la CCHB)
- **SAOUTER Anne** (Adjointe aux affaires sociales et Vice-Présidente aux Cohésions Sociales à la CCHB)
- **NAVARRO Carine** (élue de l'opposition)

Pour l'ARS Nouvelle-Aquitaine :

- **CAHN Xavier**
- **SZUNKALA Margot** (Technicienne sanitaire)

Pour l'IREPS Nouvelle-Aquitaine :

- HANNECART Sandrine (Chargée de projet)

Pour l'équipe évaluatrice :

- BIDAULT Elsa (Responsable d'activité - Energies Demain)
- GRENON Clémence (Chargée d'études impact santé - Energies Demain)
- PASTOR Perrine (Chargée d'études – stagiaire – Energies Demain)
- RICHARD Alexandre (Chargé d'études – stagiaire – Energies Demain)

Excusés :

- CABANNES Jean-Maurice (Adjoint en charge des travaux et des espaces publics – Mairie d'Oloron-Sainte-Marie)
- IRIGOYEN Cécile (Coordinatrice territoriale de santé - CCHB)
- LARTIGUE Stéphane (Adjoint en charge des partenariats institutionnels – Mairie d'Oloron-Sainte-Marie)
- UTHURRY Bernard (Maire d'Oloron Sainte-Marie)

Table des matières

1. Préalables	3
■ Point projet.....	3
■ Méthodologie de l'EIS.....	3
■ Calendrier.....	4
2. Le cadrage (Phase 2 de l'EIS)	5
■ Objectifs du cadrage.....	5
■ Périmètres validés lors du COPIL.....	6
3. Phase d'analyse : début des investigations	15
4. Prochaines étapes	18

1. Préalables

■ Point projet

Le projet de revitalisation du centre-bourg d'Oloron-Sainte-Marie s'inscrit dans la démarche de labellisation « Petites Villes de Demain (PVD) », amorcée par une réponse de la ville à un appel à manifestation d'intérêt lancé par la région Nouvelle-Aquitaine. Dans ce cadre, la mairie prévoit des actions de revitalisation sur plusieurs axes : la rue de Révol, la rue Louis Barthou où est prévue la construction d'un belvédère à la place de l'actuel immeuble Rouso, et la requalification de la friche Remazeilles. Projet transversal, la revitalisation s'articule avec la logique de l'OPAH-RU, dont la requalification d'îlots dégradés (notamment les îlots Résistance/Ilot Amédée Gabe et Camou/Palassou). La revitalisation de l'axe Révol-Barthou-Mendiondou vise à créer des liens entre les quartiers de la ville d'Oloron, polycentrique.

Calendrier prévisionnel du projet de revitalisation :

- Rue Louis Barthou : La fin des travaux en cours rue Barthou et Labarraque (gaz et eau) est prévue pour le 18 mars. La rue sera remise en état en attendant le début des travaux de revitalisation, qui est envisagé au premier trimestre 2023, pour une durée de 8 à 10 mois.
- Rue de Révol : Une expérimentation sur le sens de circulation est prévue pendant la période de travaux de la rue Louis Barthou. Le début des travaux de la rue de Révol est prévu à l'horizon 2024, dès la fin des travaux de la rue Barthou.
- La Friche Remazeilles fait actuellement l'objet d'une concertation « VAM ! » qui vise à caractériser les attentes des citoyen.ne.s et ses futurs usages. Un questionnaire a été diffusé entre le 28 février et le 18 mars (cf p.16). Il sera suivi d'un forum citoyen qui aura lieu les 19 et 20 mars, puis d'ateliers participatifs entre le 24 mars et le 15 avril, portant sur différents thèmes à enjeux qui seront précisés à la suite du forum.

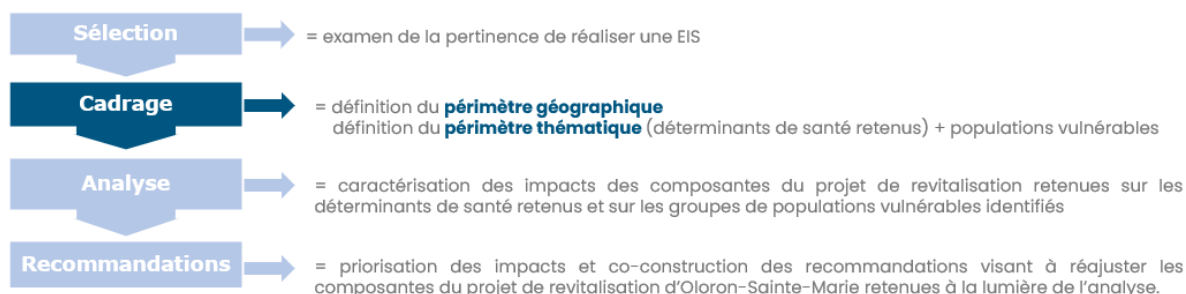
Le dépôt du permis d'aménager est prévu à l'automne 2022. Les travaux commenceront alors en 2023 pour une livraison au plus tard à l'été 2024.

■ Méthodologie de l'EIS

L'EIS est "une combinaison de procédures, méthodes et outils qui permettent de juger les effets possibles d'une politique, d'un programme ou projet sur la santé de la population et la distribution de ces effets au sein de la population" (Organisation Mondiale de la Santé, Consensus de Göteborg, 1999).

L'objet de l'EIS est d'analyser les effets potentiels (positifs et négatifs) du projet de revitalisation sur la santé au sens large (soit sur l'ensemble de ses déterminants, liés à un environnement physique, social, économique...) et sur les inégalités sociales et territoriales. L'EIS vise à élaborer de manière collective des recommandations pour tenir compte des résultats de l'analyse et ainsi amender le projet avant sa mise en œuvre.

L'EIS suivra quatre phases distinctes (cf. schéma). Ce comité de pilotage vise à clôturer la phase de cadrage grâce à une validation des périmètres sélectionnés (cf p.6).



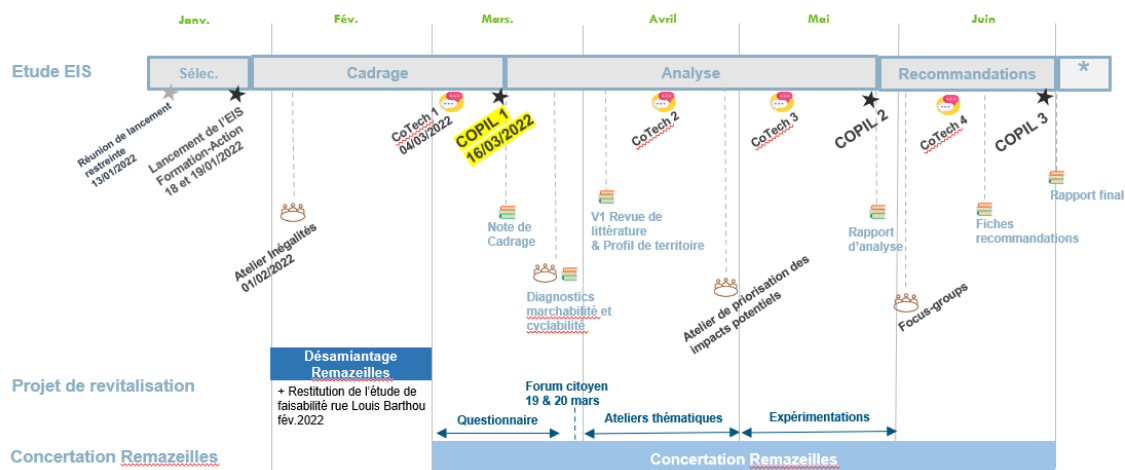
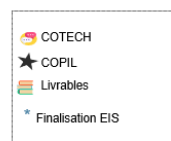
■ Calendrier

1. Préalables

Calendrier

Le calendrier de l'EIS (version mars 2022)

2022



7

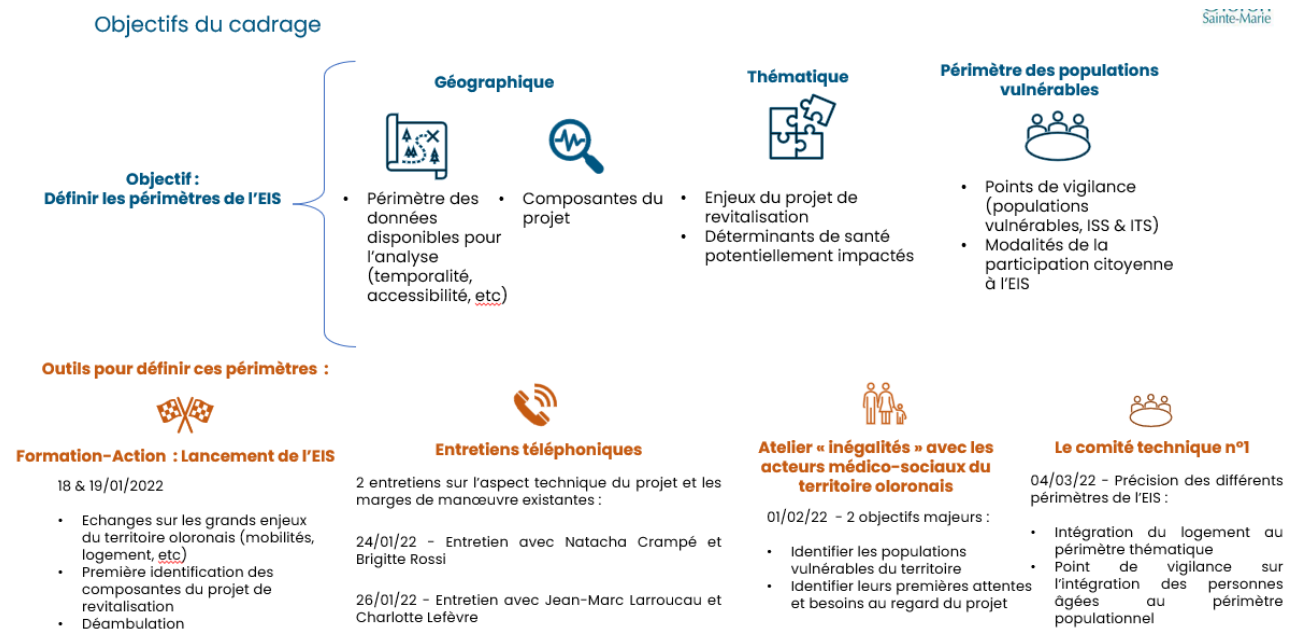
2. Le cadrage (Phase 2 de l'EIS)

■ Objectifs du cadrage

L'étape de cadrage est celle qui vise à **définir le périmètre de l'analyse des impacts potentiels du projet sur la santé et les inégalités**. Il s'agit ici de définir :

- Le périmètre des composantes du projet dont il sera possible de faire une analyse des impacts potentiels sur la santé
- Le périmètre des données disponibles pour l'analyse d'impacts
- Le périmètre thématique, soit des déterminants de santé identifiés comme présentant des enjeux majeurs pour le territoire et ses populations
- Le périmètre des populations vulnérables

Au regard de l'ampleur du projet, il est impossible d'évaluer l'ensemble de ses impacts potentiels sur la santé des populations. Il est donc nécessaire de réaliser un ciblage, au regard notamment des marges de manœuvre existantes concernant les composantes du projet.



■ Périmètres validés lors du COPIL

● Périmètre géographique : les composantes du projet

Quatre composantes du projet de revitalisation présentant des enjeux forts pour la santé des populations locales ont été identifiées grâce aux outils mentionnés ci-dessus :

1. La requalification de la rue Louis Barthou
2. La requalification de la rue de Révol
3. L'articulation entre les axes Barthou, Révol et la friche Remazeilles
4. Les jonctions entre les axes et espaces clés du projet de revitalisation (Place Mendioudou, Place Jaca).

Ces composantes ont été définies et retenues au vu des critères suivants :

- Existence de marges de manœuvre sur ces composantes, permettant de les réajuster avant leur mise en œuvre
- Prise en compte des impacts **potentiels** positifs et négatifs
- Enjeux importants concernant les populations les plus vulnérables (cf p.14)
- Disponibilité des données existantes et possibilité de collecter des données nouvelles
- Possibilités matérielles et temporelles de réaliser une analyse d'impacts pertinente

Une description de chacune de ces composantes a été structurée ainsi :

- Les sous-composantes prévues dans le cadre du projet. L'EIS permettra d'étudier finement les impacts potentiels de chacune de ces sous-composantes sur les déterminants de santé.
- Les logiques d'actions, inscrites dans les objectifs du projet de revitalisation.
- Les déterminants de santé qu'elles peuvent potentiellement impacter.
- Les enjeux globaux, inhérents au projet, en termes de qualité de vie.

L'estimation et la caractérisation des impacts potentiels positifs et négatifs aura lieu en phase d'analyse.

1. La rue Louis Barthou

Au sein de cette composante, trois sous-composantes, prévues dans le cadre du projet de revitalisation, seront étudiées :

- Passage de la rue en zone de rencontres 20km/h. Le projet prévoit un apaisement de la voie et une réduction de 50% du nombre de places de stationnement.
- Création d'un belvédère ouvert sur le Gave d'Aspe à la place de l'actuel immeuble Rouso.
- Structuration du parcours commercial. Sont prévues à ce titre une unification du revêtement et du mobilier urbain et une identification des locaux vacants en vue de leur réhabilitation pour permettre l'implantation de nouveaux commerces.

Ces sous-composantes du projet répondent aux logiques d'action suivantes :

- Réduire la place de la voiture au profit des mobilités actives
- Dynamiser cette rue commerçante historique

- Permettre à tous.tes l'accès aux biens et services essentiels
- Valoriser les berges du Gave d'Aspe
- Valoriser le patrimoine remarquable d'Oloron-Sainte-Marie
- Favoriser les rencontres
- Favoriser la mixité sociale

Les effets sur les déterminants de la santé suivants seront étudiés :

- Mobilités actives
- Qualité des espaces publics
- Sécurité physique
- Offre de commerces et de services
- Attractivité économique
- Cohésion sociale
- Accessibilité

Cette composante présente plusieurs enjeux, inhérents au projet, pour la qualité de vie et qui relèvent :

- De l'accessibilité physique et de l'accessibilité à l'offre commerciale
- Des conditions favorables à l'utilisation des modes de déplacement doux
- De l'intermodalité
- Des usages de la future place et de son appropriation par tous.tes.

2. La rue de Révol

Au sein de cette composante, deux sous-composantes, prévues dans le cadre du projet de revitalisation, seront étudiées :

- Réduction de la voie à un seul sens de circulation. Le projet prévoit le maintien de deux sens de circulation cycliste et un élargissement des trottoirs.
- Végétalisation. Les échanges lors du comité de pilotage ont confirmé l'existence de marges de manœuvre importantes sur cette sous-composante. Pour l'instant, des esquisses ont été réalisées par l'architecte Mariette Marty. Elles seront approfondies une fois la maîtrise d'œuvre recrutée. La concordance des calendriers constitue ici un levier important de la prise en compte des éventuelles recommandations de l'EIS sur ce point.

Ces sous-composantes du projet répondent aux logiques d'action suivantes :

- Valoriser cette liaison inter-quartiers historique
- Réduire la place de la voiture individuelle au profit des mobilités actives
- Assurer la sécurité physique des piétons

Les effets sur les déterminants de la santé suivants seront étudiés :

- Mobilités actives
- Qualité des espaces publics
- Sécurité physique
- Accessibilité

Cette composante présente plusieurs enjeux, inhérents au projet, pour la qualité de vie et qui relèvent

- De l'accessibilité physique
- Des conditions favorables à l'utilisation des modes de déplacement doux
- De l'intermodalité.

3. L'articulation entre les rues Barthou, Révol et la friche Remazeilles

La friche Remazeilles, qui n'était pas initialement intégrée au périmètre de l'EIS, a été identifiée comme un axe fort du projet de revitalisation à la suite des journées de Formation-Action. S'il est matériellement et temporellement impossible de considérer la friche comme un objet à part entière de l'EIS (celle-ci pouvant à elle seule faire l'objet d'une EIS), la logique d'approche globale qui caractérise la démarche implique de ne pas l'écarter totalement. De plus, la concertation citoyenne en cours sur les futurs usages du lieu permettra de recueillir des données qui alimenteront l'EIS. Il a donc été proposé d'intégrer l'articulation entre la friche et les autres axes du projet de revitalisation dans le périmètre de l'EIS, en tant que composante du projet.

L'aménagement de la friche a pour objectif de créer un espace polyvalent et adaptable (il pourra par exemple comporter un marché de producteurs, des activités physiques, des spectacles) ainsi qu'une liaison cycliste et piétonne entre le jardin public et le quartier de la confluence afin de faire le lien entre les grands axes du projet de revitalisation. Ces éléments pressentis à l'heure actuelle ont vocation à être précisés par le biais de la concertation en cours.

Cette composante du projet répond aux logiques d'action suivantes :

- Créer un espace de rencontres intergénérationnel ouverts à tous.tes
- Favoriser la mixité sociale
- Développer l'offre récréative et ludique

Les effets sur les déterminants de la santé suivants seront étudiés :

- Cohésion sociale
- Mixité sociale
- Qualité des espaces publics
- Accessibilité

Cette composante présente plusieurs enjeux, inhérents au projet, pour la qualité de vie et qui relèvent

- De l'accessibilité physique et de l'accessibilité à l'offre d'activités
- Des usages et de l'appropriation de cet espace
- Des conditions favorables à la mixité sociale.

4. Les jonctions entre les axes et espaces clés du territoire oloronais

Au sein de cette composante, deux sous-composantes seront étudiées :

- Jonction rue Barthou / Avenue Sadi Carnot et rue Justice (Place Mendioudou)
- Jonction rue Barthou / rue de Révol (Place Jaca). Aucun aménagement n'est actuellement prévu sur la place Jaca puisqu'elle n'est pas incluse en tant que telle dans le périmètre du projet de revitalisation du centre-bourg.

Ces sous-composantes du projet répondent aux logiques d'action suivantes :

- Créer du lien entre les différentes composantes du projet dans un souci de cohérence territoriale
- Structurer le parcours dans la polarité principale d'Oloron-Sainte-Marie
- Favoriser le recours aux modes de déplacement actifs en améliorant la sécurité physique et en créant un parcours lisible

Les effets sur les déterminants de la santé suivants seront étudiés :

- Mobilités actives
- Qualité des espaces publics
- Sécurité physique
- Accessibilité
- Cohésion sociale

Cette composante présente plusieurs enjeux, inhérents au projet, pour la qualité de vie et qui relèvent

- D'une cohérence territoriale
- Des liens entre les composantes, et donc les populations locales
- Des conditions propices aux déambulations
- De la sécurité physique des piétons et cyclistes

Ces quatre composantes, en tant qu'objets de l'EIS sont validées par les membres du comité de pilotage. Elles feront donc l'objet de l'analyse d'impact dans la phase 3 de l'EIS.

● **Périmètre de recueil des données**

La définition du périmètre pour le recueil des données est une étape essentielle. Afin de définir un périmètre le plus pertinent possible, il convient de s'intéresser à la manière dont le projet s'intègre et s'articule avec les dynamiques alentours (populations locales, flux, etc).

Plusieurs critères sont pris en compte afin de définir le périmètre de recueil des données :

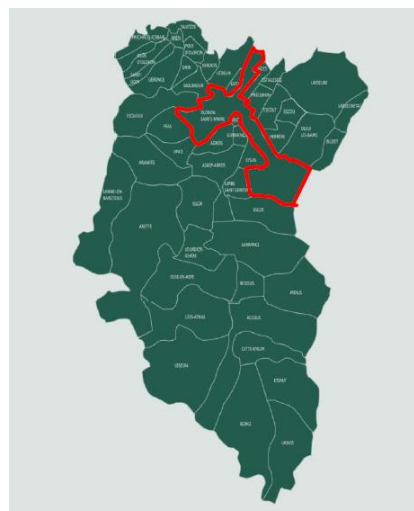
- La disponibilité des données
- La prise en compte du périmètre des populations vulnérables potentiellement (davantage) impactées par le projet (l'EIS vise à caractériser les impacts potentiels)

positifs et négatifs du projet, mais également la distribution de ces impacts au sein des différents groupes de population) (cf. p.14)

Définir ce périmètre permettra ainsi de caractériser au mieux le territoire oloronais, et ses grands enjeux de santé. Dès lors, il semble pertinent de **recueillir des données à trois échelles territoriales**.

Recueil de données à l'échelle de la Communauté de Communes du Haut Béarn (CCHB) :

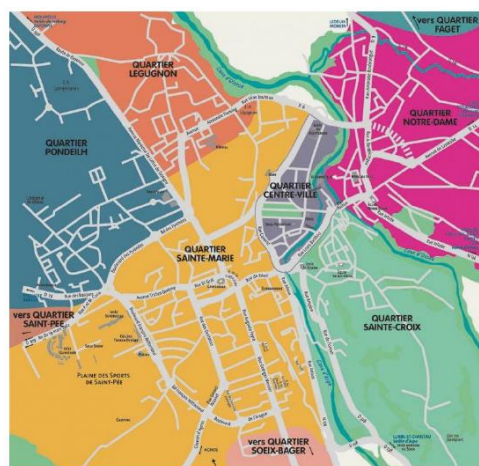
Cette échelle permet de prendre en compte tous les flux entrants et sortants du territoire (mobilités quotidiennes notamment), étant donnée la position centrale d'Oloron-Sainte-Marie au sein de la CCHB. En effet, la prise en compte de ces flux est pertinente au regard des habitant.e.s des communes voisines travaillant dans les grandes entreprises du territoire (Lindt, Messier/Safran, etc). Sur ce point, Energies Demain dispose de données propres, qui seront complétées par les données de la CCHB.



Source : hautbearn.fr

Recueil de données à l'échelle de la commune d'Oloron-Sainte-Marie :

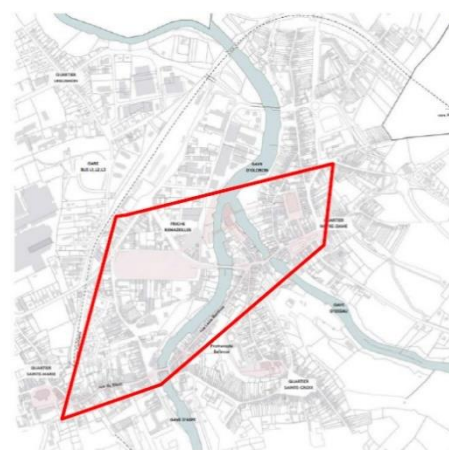
Cette échelle permet de prendre en compte différents quartiers aux identités diverses (Sainte-Marie, Sainte-Croix, Notre-Dame) et de focaliser l'analyse sur les habitant.e.s du territoire municipal.



Périmètre des comités de quartier Source : oloron-ste-marie.fr

Recueil de données à l'échelle des composantes du projet :

Cette échelle permet une analyse fine. Toutefois, puisqu'elle ne correspond à aucun maillage territorial établi (par l'INSEE par exemple), les données recueillies ne pourront être que qualitatives. Les données pourront être recueillies auprès des associations locales ou des commerçants par exemple.



Le périmètre du recueil des données ainsi structurés est validé par les membres du Copil.

● Périmètres populationnel et thématique

La définition de ces périmètres vise à caractériser les populations vulnérables du territoire susceptibles d'être particulièrement affectées par le projet d'aménagement (dans une perspective de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ISS-ITS) ainsi que les déterminants de santé à enjeux, en cohérence avec les composantes retenues.

Un atelier « **Inégalités** » s'est tenu le 1^{er} février 2022. Il a permis de préciser ces périmètres. Il s'est tenu en trois temps :

- Diagnostic : Identification des populations vulnérables accompagnées par les acteurs.rices médico-sociaux présent.e.s et état des lieux de leurs conditions de vie
- Identification des potentiels impacts positifs et négatifs du projet de revitalisation sur la santé de ces populations vulnérables
- Identification des besoins et attentes des populations vulnérables identifiées au regard du projet de revitalisation

Cet atelier a également permis de créer du lien entre les différents acteurs du territoire travaillant sur des sujets similaires et accompagnant le même type de public. Aussi, il a fait émerger l'opportunité d'inclure notamment les professionnels du soin à la démarche de l'EIS, plus particulièrement aux ateliers participatifs de co-construction des recommandations qui se tiendront dans ce cadre.

Périmètre thématique

Les échanges et la déambulation qui ont eu lieu dans le cadre de la Formation-Action des 18 et 19 janvier ont permis d'identifier les déterminants de santé à enjeux suivants :

- **Les mobilités actives** : La ville d'Oloron, polycentrique, se caractérise par un usage massif de la voiture individuelle. L'omniprésence de la voiture pose un problème de sécurité physique. La promotion des mobilités actives dans le cadre du projet de

revitalisation constitue ainsi un enjeu environnemental (réduction de la pollution de l'air) et de santé publique (bénéfices en santé liés à l'activité physique, réduction des nuisances sonores). La promotion des mobilités actives constitue un enjeu fort du projet de revitalisation.

- **L'attractivité économique** : En raison du déplacement progressif des commerces et services en périphérie de la ville, de nombreux locaux commerciaux sont vacants dans le centre-ville d'Oloron, malgré un potentiel touristique important.. L'enjeu est donc de redynamiser le territoire, notamment *via* la revitalisation de la rue Louis Barthou et la réhabilitation de la friche Remazeilles. Il paraît ainsi judicieux d'inclure les commerçants, particulièrement concernés par les enjeux d'attractivité et de mobilité inhérents au projet de revitalisation, aux ateliers participatifs de co-construction des recommandations qui se tiendront en phase n°4 de l'EIS.
- **Le logement** : La ville compte une part importante de logements indignes, insalubres, vacants et/ou générant des problématiques de précarité énergétique¹ pour les ménages. L'offre de logement est onéreuse et peu diversifiée (grands appartements, peu adaptés aux personnes seules et aux couples) et inadaptée à certaines populations vulnérables (PMR, personnes âgées). La question de la vétusté des logements se pose notamment pour les personnes âgées vivant dans un parc ancien. De plus, des fragilités sociales se cumulent souvent avec la situation de mal-logement.

Plusieurs leviers semblent *a priori* mobilisables pour agir sur ce déterminant :

- L'OPAH-RU 2020-2024, qui concerne 70% du parc de logements oloronais. L'opération présente plusieurs enjeux liés au renouvellement urbain et aux problématiques de logement décrites ci-dessus.
- Le comité de pilotage « logement indigne » mis en place par la mairie d'Oloron : il permet de recenser les situations d'indignité et d'insalubrité², repérées par la mairie et inciter les propriétaires à effectuer des travaux, en collaboration avec d'autres institutions (CAF, DDTM, ARS...). L'objectif est de remettre sur le marché des logements dignes et de proposer des solutions de relogement aux occupants dont le logement va bénéficier de travaux.

Au vu des leviers existants et des enjeux liés au déterminant « logement », il semble donc pertinent de l'inclure au périmètre thématique de l'EIS à la suite du comité technique du 4 mars. Ce déterminant de santé est fortement lié aux autres déterminants cités ici, notamment à l'attractivité économique : ils sont

¹ « Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou conditions d'habitat » (loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement).

² D'après la loi du 31 mai 1990, « constituent un habitat indigne les locaux ou les installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes, pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé ». D'après l'ANIL, un logement ou immeuble dangereux pour la sécurité physique ou la santé des occupants ou du voisinage, du fait de son état ou de ses conditions d'occupation, est considéré insalubre.

interdépendants, et doivent être considérés ainsi pour répondre à l'objectif du projet de revitalisation, qui vise à rendre le centre-ville désirable.

- **Cohésion sociale et mixité sociale** : La ville dispose de peu d'endroits qui permettent de se rassembler. De plus, le déplacement des commerces et services en périphérie de la ville est susceptible de réduire l'accessibilité (cf ci-dessous) des personnes vulnérables à ces lieux, desquels elles peuvent se retrouver exclues. Il est également à noter que, de manière générale, l'appropriation du territoire est différenciée, en fonction de l'âge et de la catégorie socio-professionnelle notamment. Il existe donc un enjeu à prendre en compte les potentiels impacts du projet de revitalisation sur ces déterminants sociaux de la santé pour faire en sorte qu'il bénéficie à tous. De plus, des leviers existent : le maillage associatif est important sur le territoire, qui recense aussi de nombreuses initiatives citoyennes.
- **L'accessibilité** : C'est un déterminant transversal qui s'étend au-delà de l'accessibilité physique. L'accessibilité se réfère à la liberté avec laquelle un individu accède à une activité de son choix. Elle prend en compte le but du déplacement, la distribution spatiale et temporelle des activités mais aussi les déterminants sociaux et économique de l'accès des individus à une offre donnée.

Dans le cas d'Oloron-Sainte-Marie, elle comprend :

- L'accès aux soins. On note en effet un manque de médecins sur le territoire et une nécessité de créer et/ou renforcer le lien entre ces derniers et les acteurs sociaux du territoire.
- L'accès aux structures sociales. Un non-recours aux droits est en effet constaté chez certains publics précaires.
- L'accès à la culture. Il est en effet constaté que malgré une offre culturelle importante, les populations vulnérables n'en bénéficient pas spontanément en l'absence de dispositifs de médiation ou d' « aller-vers ».
- L'accès aux commerces et services de proximité, en raison de la « fuite » des commerces vers la périphérie, et ainsi l'accès à une alimentation saine et de proximité.

Périmètre populationnel

Suite à l'atelier « Inégalités » et au comité technique du 4 mars, les populations identifiées comme vulnérables sont les suivantes :

- **Les jeunes (11-21 ans)**. Cette tranche d'âge correspond à celle suivie par l'association Oloron Prévention. Des problématiques de décrochage scolaire, d'isolement et d'errance ont été identifiées.
- **Les familles monoparentales**. Une augmentation importante du nombre de familles monoparentales est constatée à l'échelle du territoire oloronais. En 2016, à l'échelle du Haut-Béarn, 78% des monoparents étaient des femmes.

- **Les gens du voyage.** Des problématiques d'accès aux droits, d'accès aux soins, et d'accès à une alimentation saine ont été identifiées. Elles découlent en partie de leur mode de vie nomade.
- **Les personnes à mobilité réduite (PMR).** L'espace public n'est pas adapté aux PMR, qui ont des difficultés pour se déplacer. Ces personnes ont également des difficultés à trouver un logement adapté à leurs besoins.
- **Les personnes âgées.** A l'échelle du Haut-Béarn, on note une augmentation de la part des personnes âgées (plus de 60 ans) dans la population. Les personnes les plus âgées sont susceptibles de souffrir d'un isolement social (les personnes de 85 ans et plus étant quantitativement représentatives du volume de personnes aidées à l'échelle du Haut-Béarn). Les personnes âgées vivant seules, dont la proportion augmente avec l'âge, parfois dépendantes, sont susceptibles de vivre dans un logement inadapté, sont peu mobiles et peuvent rencontrer des difficultés à accéder aux services et commerces.

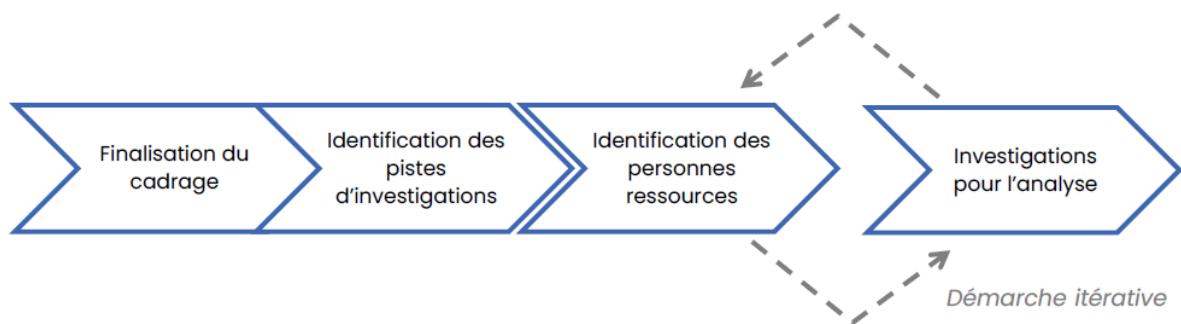
Ces populations présentent des problématiques interreliées (isolement social, mobilités quotidiennes, accès aux soins, sécurité physique, accès à une alimentation saine, accès au logement et adaptation du logement...). La distribution des impacts du projet au sein des groupes de populations vulnérables identifiés sera donc particulièrement étudiée au regard de ces enjeux.

3. Phase d'analyse : début des investigations

La production de données nouvelles a été amorcée en vue de la phase d'analyse (phase n°3 de l'EIS) qui se poursuivra à la suite de ce comité de pilotage n°1.

Une revue de la littérature scientifique et de la littérature grise sera produite pour déterminer les grands enjeux que présente un projet de revitalisation pour la santé des populations et les ISTS. Un profil de territoire sera aussi réalisé pour caractériser objectivement le territoire et spécifier ces mêmes enjeux. Les deux démarches seront réalisées de manière itérative.

Energies Demain sollicite les participant.e.s du comité technique pour la transmission de données qui permettraient d'enrichir l'analyse.



Données recueillies et à recueillir :

	Données recueillies	Données à recueillir
Données territoire	<ul style="list-style-type: none"> Documents relatifs au projet (plan de référence, étude de préprogrammation de la friche Remazeilles, ...) Etude OPAH-RU, parcours résidentiel CCHB Etude de positionnement commercial Plan vélo, Schéma cyclable intercommunal CLS, Analyse des Besoins Sociaux 	<p>Données socio-démographiques (âge, CSP, composition des ménages, santé scolaire, etc)</p> <p>Données contextuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Offre de commerces et de services Offre de soin Offre culturelle Structures scolaires/formation Mobilité Logement (typologie, occupation, etc) <p>Données environnementales (qualité de l'air, espaces verts, etc)</p>
Données thématiques		

Production de données nouvelles (en cours) :

- **Questionnaire « Friche Remazeilles » :** bien que la friche ne fasse pas partie du périmètre initial de l'EIS, Energies Demain a collaboré avec le cabinet Reshura à la structuration du questionnaire dont l'objectif premier est de caractériser les attentes des citoyen.ne.s. à l'endroit de la friche. Il permet de recueillir des informations globales concernant la revitalisation du centre-bourg.

Le questionnaire a été lancé le 28/02 et diffusé en ligne et sous format papier. Une attention particulière a été portée à sa diffusion auprès des populations vulnérables (qui se trouvent souvent à l'écart des dispositifs de concertation) afin d'en limiter les biais, notamment *via* des structures sociales (CCAS, mission locale, Oloron prévention...), et par exemple auprès des personnes âgées pour comprendre les enjeux que présente la création d'un espace de rencontres intergénérationnel). On compte plus de 700 réponses au 16 mars.

Les données issues de ce questionnaire, mais aussi celles issues du forum citoyen des 19 et 20 mars et des ateliers participatifs organisés mi-avril seront utilisées dans le cadre de l'EIS. Les réponses seront recoupées avec le profil socio-économique des répondants pour cibler les besoins et attentes de tous les groupes de population.

- **Un diagnostic de cyclabilité participatif** a également été entrepris sur le périmètre de l'EIS, en présence de citoyens du collectif Oloron doux, et de Rémy Bonnat, en charge des mobilités douces à la CCHB. Il viendra alimenter l'analyse d'impacts, en complément d'un diagnostic marchabilité également prévu. Un diagnostic mobilité global intégrant les déplacements motorisés est envisagé sous réserve de données disponibles, compatibles avec les données existantes.

La participation des citoyen.ne.s à l'EIS :

Les données qualitatives issues de la participation citoyenne auront le même poids dans l'analyse que les données issues de la revue de littérature scientifique et des documents fournis par les acteurs institutionnels du territoire. Les modalités de la participation citoyenne sont ainsi à travailler, au regard de deux enjeux majeurs : l'implication des populations invisibles et l'articulation entre les différents supports de la participation pour assurer une cohérence et éviter une sur-sollicitation des citoyen.ne.s (qui risquerait de générer une perte d'adhésion).

Dans le cadre de l'EIS, les supports de la participation citoyenne identifiés sont :

- L'atelier « Inégalités » (01/02/22)
- Le diagnostic de cyclabilité participatif (03/03/22)
- La concertation citoyenne engagée au sujet de la programmation de la friche Remazeilles (en cours) : questionnaire ouvert et ateliers participatifs, en articulation avec le cabinet Reshura. Ce travail collaboratif vise à optimiser la concertation afin de disposer d'un socle de données robuste tout en ne sur-sollicitant pas les citoyen.ne.s.
- L'inclusion des représentant.e.s citoyen.ne.s dans les instances de l'EIS (comité technique)
- L'articulation avec les comités de quartier : un enjeu identifié est *a minima* de présenter l'EIS lors de ces comités de quartier afin que les citoyen.ne.s soient informés

des ateliers qui se tiennent dans ce cadre, et cela sera complété et précisé en phase d'analyse.

- Un atelier participatif visant à faire émerger une priorisation des impacts potentiels du projet de revitalisation du centre-bourg d'Oloron dont les modalités concrètes seront définies en fonction des premiers résultats de l'analyse (phase 3) .
- Des « Focus-groups » afin de co-construire les recommandations de l'EIS (phase 4) qui permettront de réorienter au mieux le projet de revitalisation dont les modalités concrètes seront également définies au regard des résultats de l'analyse.

Résumé des prochaines étapes qui seront menées en phase d'analyse :

A venir	Description
<p align="center">Réalisation d'une revue de littérature</p>	<p>Caractérisation des effets potentiels du projet sur les déterminants de santé sélectionnés en phase de cadrage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultation des articles scientifiques disponibles dans les bases de données bibliographiques courantes • Mobilisation de la littérature grise (rapports d'études ou de recherches, rapport d'autres EIS françaises et internationales, etc)
<p align="center">Réalisation d'un profil de territoire</p>	<p>Caractérisation objective du territoire (sa population, ses services, et les activités qui s'y déroulent)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Données transmises par les parties prenantes à l'EIS • Données récoltées auprès d'instituts statistiques ou d'observatoires (INSEE, ORS, etc) • Outil de datavisualisation SITERRE®, d'ENERGIES DEMAIN
<p align="center">Diagnostics mobilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic marchabilité • Diagnostic cyclabilité participatif (perception et pratique du vélo sur le territoire)
<p align="center">Traitement des données issues du questionnaire sur la friche Remazeilles</p>	<p>Caractérisation des besoins/attentes des habitants et usagers du territoire</p>

4. Prochaines étapes

	Qui ?	Quand ?
CR du COPIL n°1	Energies Demain Validation du CR par la Mairie d'Oloron	A la suite du COPIL n°1
Rédaction de la note de cadrage	Energies Demain	A la suite du COPIL n°1
Réalisation d'une revue de littérature	Energies Demain Caractérisation des effets des déterminants de la santé sélectionnés sur la santé et la qualité de vie grâce à la littérature scientifique et à la littérature grise	Phase analyse A la suite du COPIL n°1
Réalisation du profil de territoire	Energies Demain Caractérisation objective du territoire d'étude (population, services, activités, projets et politiques en place, etc)	Phase d'analyse (à la suite du COPIL n°1)
Comité technique n°2	Energies Demain & Mairie d'Oloron	A planifier (mi-avril)